

AVIS

Agence de la santé publique du Canada

Appel de candidatures pour le Comité directeur chargé de l'élaboration des lignes directrices sur la prévention et le contrôle des infections

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) cherche à combler quatre postes bénévoles au sein du **Comité directeur chargé de l'élaboration des lignes directrices sur la prévention et le contrôle des infections**; un médecin pédiatre spécialisé en maladies infectieuses et trois professionnels en prévention des infections – un travaillant actuellement dans les soins de longue durée, un travaillant actuellement dans la santé publique et un travaillant actuellement en tant que généraliste en prévention et contrôle des infections.

Le Comité directeur est un comité multidisciplinaire qui agit en tant que conseiller pour guider l'élaboration et la tenue à jour de la série des lignes directrices sur la prévention et le contrôle des infections de l'Agence. De plus, il fournit à l'Agence des avis et des recommandations en temps opportun sur des problèmes courants ou nouveaux de prévention et de contrôle des infections dans des milieux où sont dispensés des soins.

Plus précisément, le Comité directeur est appelé à donner des conseils sur l'examen et la révision des lignes directrices actuelles sur la prévention et le contrôle des infections et l'élaboration de nouvelles lignes directrices; à assurer une lecture ligne par ligne des lignes directrices sous révision et d'autres documents au besoin; à donner des conseils sur le développement de stratégies et d'outils éducatifs qui accompagneront les lignes directrices s'il y a lieu; à participer à des échanges de vues avec des experts des provinces et des territoires afin de faciliter la rédaction et la mise en oeuvre de lignes directrices sur la prévention et le contrôle des infections et les considérations de politique y afférentes; et à participer au développement ad hoc de politiques, de lignes directrices et d'autres publications traitant de prévention et du contrôle des infections, à la demande de l'ASPC.

Les nominations seront valides pour une durée maximale de quatre ans et les membres du comité seront appelés à participer à toutes les activités du Comité directeur, à servir sur au moins un groupe de travail en charge du développement de lignes directrices et à être présents à l'assemblée annuelle du Comité. Les dépenses de voyage et les frais d'hébergement pour la participation aux réunions du Comité directeur sont remboursés par l'ASPC, conformément aux politiques et lignes directrices du Conseil du Trésor.

Si vous croyez avoir les qualités voulues et souhaitez que votre candidature à un poste nommé du **Comité directeur chargé de l'élaboration des lignes directrices sur la prévention et le contrôle des infections** soit considérée, veuillez faire parvenir votre CV avec une lettre d'introduction au plus tard le 31 octobre 2011 aux soins de Mme Kathy Dunn, Gestionnaire, Centre de la lutte contre les maladies transmissibles et les infections, à kathleen.dunn@phac-aspc.gc.ca

Toutes les candidatures seront examinées par l'ASPC, en consultation avec le président du **Comité directeur chargé de l'élaboration des lignes directrices sur la prévention et le contrôle des infections**, conformément aux critères de sélection et selon l'expertise et la représentation nécessaires, compte tenu des lignes directrices en cours d'élaboration et des besoins futurs.